

Dans votre agenda

- 4 fév. - Semaine de prière pour les vocations
- Quête pour l'Œuvre des Vocations
- 11 février - Présentation des états financiers de Saint-Martin
- Remise de reçus d'impôt 2017
- Journée Mondiale des Malades
- 14 février - Mercredi des Cendres
8h30 église Saint-Pie-X, 19h30 église Saint-Martin
- 18 février - 1^{er} dimanche du Carême



Ils sont retournés dans la maison du Père :

Renelle Daoust (1931-2018)

Funérailles à l'église Saint-Martin, samedi le 10 février, 14h

Prière pour ce dimanche

Entre toi et moi, on peut bien se l'admettre :

De loin, je fais le brave. Quand arrive le mal, j'ai peur.

À la moindre piqûre, je ferme les yeux.

Quand j'ai entendu sur la civière, si seul, si terriblement seul,

Je tremblais comme une feuille. Un mal de dents, un mal d'oreilles,

un mal de gorge, une névralgie, je suis prêt à rendre l'âme.

Quand tout le corps est bien, ce n'est que justice, me semble-t-il.

Mais au moindre malaise je voudrais crier au scandale.

Si j'ai mal aux reins, je pense à toi. Si j'ai mal au foie, je pense à toi.

Si j'ai mal à la tête, je pense à toi. Si j'ai mal au ventre, je pense à toi.

Quand je n'ai mal à rien, je pense encore à moi.

Je suis peut-être plus malade que je ne pense.

Amen.



André Beauchamp, prêtre

Partage d'Évangile

La prochaine rencontre de partage d'Évangile.

Salle pastorale de l'église Saint-Pie-X, 1063 boul. Pie-X
(entrée côté garages)

Groupe des aînés : 13h45

Groupe des adultes : 18h45

mardi 6 février 2018



Prière pour les vocations

Seigneur Jésus, par ton Sacré-Cœur, prends en ton Amour et sous ta bienveillance les familles et les communautés chrétiennes de notre diocèse.

Que notre prière suscite de nouvelles vocations de prêtres, que de nouveaux candidats débutent un cheminement.

Que leur discernement soit animé du feu ardent de ton Esprit.

Que l'intercession de Marie, ta Mère et notre Mère, guide tous nos frères séminaristes.

Qu'ils deviennent chaque jour davantage les serviteurs joyeux, amoureux de toi, passionnés de ton Évangile, attachés à ton Église.

Que notre prière et nos gestes apportent également soutien, joie et réconfort à tous les diacres, prêtres et évêques qui exercent du ministère au service de ton Église à Montréal, qu'elle soutienne les prêtres retraités. Que notre humble prière permette finalement aux prêtres défunts d'être accueillis auprès du Père et de Toi, le Bon Berger, qui règne pour les siècles des siècles. Amen.



Journée mondiale du Malade



Samedi 10 février 2018 au Sanctuaire Saint - Jude, 9h à 14h

Dans le cadre de la Journée mondiale du Malade, instituée depuis 1992 par saint Jean-Paul II, en mémoire liturgique de Notre-Dame-de-Lourdes, le SASMAD (Service d'accompagnement spirituel pour les personnes malades ou âgées à domicile)

organise cette année une célébration pour, et avec les malades le samedi 10 février 2018. Cette journée qui aura lieu au sanctuaire Saint-Jude, 10 120 avenue d'Auteuil (près du métro Sauvé), débutera par l'accueil à 9 h, suivi à 9h30 par les Laudes et l'exposition du Saint-Sacrement. Des prêtres et l'Archevêque seront disponibles pour administrer le sacrement de l'Onction des malades et pour les confessions individuelles.

L'événement culminera à midi avec une concélébration eucharistique présidée par l'archevêque de Montréal, Monseigneur Christian Lépine. Une soupe sera ensuite servie au sous-sol du Sanctuaire, pour tous les participants.

Le Pape François nous rappelle, dans son Message pour la XXVI^e Journée mondiale du malade (11 février 2018), que : « La pastorale de la santé reste et restera toujours une tâche nécessaire et essentielle, à vivre avec un élan nouveau, à partir des communautés paroissiales jusqu'aux centres de soin les plus performants. » « Les soins qui sont apportés en famille sont un témoignage extraordinaire d'amour de la personne humaine et doivent être soutenus avec une reconnaissance adéquate et des politiques appropriées. »

Apporter la communion à domicile

Dans nos deux paroisses et résidences, il y a plusieurs personnes qui demandent la communion pour **les personnes âgées et malades** qui ne peuvent pas se déplacer. Il s'agit d'un geste de foi et d'une démarche fraternelle de la communauté eucharistique envers ses membres absents. Je remercie tous les paroissiens qui se rendent disponibles pour le faire. Porter la communion à domicile est un ministère, une mission que l'Église confie. Porter le Saint-Sacrement n'est pas anodin.

Je trouve qu'il est important, et d'ailleurs cela fait partie de mes tâches comme curé, de faire quelques petits rappels, par respect pour l'Eucharistie, pour s'assurer que nous le faisons de la bonne façon. Vous comprenez donc que nous devons **le plus grand respect** à ces Hosties qui sont le Corps du Christ.

Pour bien marquer le lien entre la communion du malade et la célébration eucharistique, on vient chercher l'hostie ou les hosties pendant la communion ou après la messe. On la reçoit toujours dans **une custode** (une belle petite boîte) qui ne sert qu'à cela. Les boîtes pour les médicaments ne seront pas acceptées. Si vous demandez plusieurs hosties, ne soyez pas surpris que le ministre de communion vous demande pourquoi et pour qui vous demandez autant d'hosties. Parfois le ministre va vous demander d'aller voir le prêtre après la messe. En recevant les hosties dans la custode, vous n'avez pas à répondre « **Amen** ». En fait, vous ne pouvez pas répondre pour quelqu'un d'autre. Vous répondez uniquement quand vous recevez vous-mêmes la communion.

- La communion à domicile est destinée **seulement aux malades et personnes âgées** qui ne peuvent pas se déplacer. Certaines paroissiens en voulant « bien faire » veulent apporter la communion à leur jeune ou à un visiteur qui n'a pas voulu se lever pour aller à la messe. Sujet très délicat qui pastoralement et liturgiquement pose de sérieuses questions.

- Apportez avec vous un « Prions en Église » dominical.

La messe terminée, on se rend **directement** au domicile de la personne. Le Seigneur n'a pas besoin d'aller faire les courses entre temps, d'attendre 2 jours dans un sac à main ou sur la cheminée. La Communion est donnée le plus tôt possible après la Messe, dès que l'on arrive à la maison.

- **Vous donnez la communion** à la personne. On ne laisse pas l'Hostie à la personne. La communion, on la reçoit toujours de quelqu'un d'autre.

- On ne met pas le Corps du Christ dans le tiroir de leur table de nuit, ou devant une image pieuse (ou dans un frigo) pour que la personne puisse communier au moment de son choix (par exemple, on apporte la communion le vendredi et la personne va communier elle-même pendant la messe à la télé le dimanche matin...). On ne laisse pas plusieurs Hosties consacrées en même temps pour que le malade ait la Communion pour plusieurs jours. On ne peut pas garder le Saint Sacrement chez soi ! Même le curé ne peut pas le faire pour lui-même!

- La Communion à domicile se fait dans un contexte de prière qui est une préparation à accueillir le Corps du Christ. On ne donne pas la Communion durant n'importe quelle émission de télévision, ni entre deux cuillerées de soupe durant un repas !

- Si vous apportez la Communion pour plusieurs malades à la fois et si à la fin il vous reste une ou plusieurs Hosties, vous devez les ramener à l'église ou les consommer vous-même immédiatement.

Vous pensez que j'exagère? Ces exemples sont tirés de mon expérience, de ce que j'entends de la part de plusieurs personnes. Si vous avez besoin d'une custode, vous pouvez vous en procurer une à la paroisse au coût de 8\$. Bientôt, les petits dépliants expliquant comment faire une petite célébration de la communion aux malades seront disponibles dans nos églises. Merci de votre compréhension.

Adam Klinkosz, prêtre curé



Boîte de don de vêtements

Juste un petit rappel. Depuis le mois d'août dernier une boîte de don de vêtements et souliers usagés est installée chez nous. Cette boîte bleue est placée **à l'arrière de l'église Saint-Martin**, à côté des garages du cimetière et du local de la St-Vincent de Paul. Plusieurs paroissiens ont déjà l'habitude de laisser dans ce coin, les sacs avec les objets à donner.

Selon les termes de l'entente, les vêtements et souliers recueillis sont vendus au **Bazar Ste-Rose** qui nous remet la moitié des bénéfices. Prière d'intéresser vos voisins à cette collecte de vêtements et souliers. Merci !
<https://bazarsterose.wordpress.com/>

Lampe du sanctuaire

Église Saint-Martin

Famille Beauchemin (Denis Beauchemin)



Vos offrandes dominicales

Paroisse Saint-Martin : **1 462 \$**
Paroisse Saint-Pie-X : **2 722 \$** (église et résidences)

Utilisez-vous nos enveloppes pour l'offrande dominicale? Nous vous suggérons d'utiliser le système d'enveloppes pour les quêtes dominicales. Pour chaque don que vous faites en utilisant notre système d'enveloppes, nous vous remettons un reçu pour fin d'impôts.



Nouvel horaire du bureau de l'Unité Pastorale

À partir du 1^{er} février 2018 voici le nouvel horaire : du lundi au vendredi

de 9h30 à 12h et de 13h à 16h.

Prochaine enveloppe spéciale

15 février - pour le chauffage

Merci de votre générosité!



Célébrations dans les résidences

Oasis St-Martin	- vendredi 11h (Eucharistie)
Renoir	- samedi 15h (Eucharistie)
Manoir Cardinal	- samedi 15h (Liturgie de la Parole)
Manoir St-Martin	- samedi 15h (Liturgie de la Parole)
1313	- samedi 16h (Liturgie de la Parole)
Manoir Marc-Perron	- dimanche 9h (Liturgie de la Parole)
Boisé Notre-Dame	- dimanche 10h (Eucharistie)

CÉLÉBRATIONS EUCHARISTIQUES

5^e Dimanche du Temps ordinaire

11h	Oasis St-Martin	Raymonde K.-Elgomayel (Offrandes de funérailles)
Samedi le 3 février :		
15h	Le Renoir	Jean-Yves Lévesque (Offrandes de funérailles)
17h	St-Pie X	André Clément (Son épouse)
Madeleine Vézina-Pagé (Offrandes de funérailles)		
Dimanche le 4 février:		
8h30	St-Martin	Camille Levaque, 7^e ann. (Thérèse et Marc Charbonneau)
Parents défunts (Micheline et Jacques Demers)		
Liliane DuCap (Offrandes de funérailles)		
10h	Boisé N.-Dame	Jean-Guy Gingras (Son épouse Yolande Gingras)
Victor Rousseau (Gertrude et Reine Rousseau)		
Henri Beaupré (Fernande)		
10h	St-Pie-X	Jean-Guy Lacoste (Réjeanne et Arthur Langlois)
Claire Marleau-Cousineau (Offrandes de funérailles)		
Pour les paroissiens (Le curé)		
11h30	St-Martin	Raymond Roy (Francine Lavigueur)
Guy Pednault (Son épouse Henriette et les enfants)		
Catherine Choquette (Ses parents Renée et Yves)		
Ashraf Al-Assiouty 40^e (Sa sœur Ahlam)		
Mardi le 6 février:		
16h	St-Martin	Azilda Clermont (Ses fils Joseph et Wilfrid)
Mercredi le 7 février:		
8h30	St-Pie-X	Monique Brunelle-Vallée (Roger Brunelle)
Denise Bastien (Sa sœur Françoise)		
Jeudi le 8 février:		
16h	St-Martin	Annette Landry (Offrandes de funérailles)
Vendredi le 9 février:		
8h30	St-Pie-X	Hector Simard (Son épouse)
Gilberte Bélair (Offrandes de funérailles)		

6^e dimanche du temps ordinaire

11h	Oasis St-Martin	Jacques St-Georges (Offrandes de funérailles)
Samedi le 10 février :		
15h	Le Renoir	Ginette Lorrain-Giroux, 5^e ann. (Guy Giroux)
Ida Bramucoi-Iorio (Offrandes de funérailles)		
17h	St-Pie X	Action de Grâce au Sacré-Cœur (Gérard Charlebois)
Guilmond Landry (Nicole Guindon)		
Bernadette P. O'Shanessey (Offrandes de funérailles)		
Dimanche le 11 février:		
8h30	St-Martin	René Viau, 8^e ann. (Marie-Marthe et Gisèle)
Pour les paroissiens (Le curé)		
10h	Boisé N.-Dame	Gilles Bonneville, 1^{er} ann. (Son épouse et ses enfants)
Victor Rousseau (Gertrude et Reine Rousseau)		
10h	St-Pie-X	Céline Arsenault (Ses parents)
Anita et Lionel Chaput (Leurs enfants)		
11h30	St-Martin	Jacques Chouha (Ses enfants)
Jean-Paul Proteau (Roland Proteau)		